

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2003-2004)
LE 16 mars 2004**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 MARS 2004 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), Louise Tremblay (20).

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12).

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau primaire et M^{me} Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} SUSAN TREMBLAY, directrice générale
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe
M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M^{me} CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières
GILLES PRESSEAULT, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Suzanne Tremblay, présidente du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré

Elle commente la question de la gratuité du transport scolaire pour les activités scolaires se déroulant après les heures habituelles de classe. Des informations sont fournies par la directrice générale et par la présidente, en référence à la lettre déposée en 18.01. Le sujet sera discuté au moment des priorités budgétaires pour l'année scolaire 2004-2005.

MM. ÉRIC ALLARD ET GUY SYLVAIN, COMMISSAIRES, OCCUPENT LEUR SIÈGE À 19 H 50

Monsieur Claude Lapointe, vice-président du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean

Il présente la problématique d'un parent-membre et président du conseil d'établissement qui est conjoint de fait mais qui n'est pas titulaire de l'autorité parentale. De ce fait, il ne pourrait plus siéger au conseil d'établissement. Des informations sont fournies par Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général. Il est demandé, par Monsieur Yves Garand, commissaire, que le sujet soit mis à l'ordre du jour de la présente réunion.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2004
- 6.02 Prix d'excellence 2004 de la FCSQ – Candidature de la Commission scolaire
- 6.03 Ordre du mérite en région – RCSM – Candidature de la Commission scolaire
- 6.04 Fédération des commissions scolaires du Québec
 - 6.04.01 Assemblée générale les 14 et 15 mai 2004 – Désignation des délégués
 - 6.04.02 Colloque sur les ressources humaines les 13 et 14 mai 2004 – Détermination du nombre de participants et désignation des participants
- 6.05 Comité « Programme de Reconnaissance 2003-2004 » - Désignation des commissaires
- 6.06 Plan stratégique de la Commission scolaire : Adoption
- 6.07 Renouvellement des protocoles d'entente avec les municipalités : État de situation
- 6.08 Demande de dérogation – Articles 13 et 42 de la LIP – Conseil d'établissement de l'école Saint-Jean (**sujet ajouté**)

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Demandes d'expulsion
- 7.02 École des Timoniers – Récupération de la journée pédagogique conditionnelle du 29 mars 2004
- 7.03 École Louis-Philippe-Paré – Remplacement des programmes confessionnels ministériels par un programme d'études d'éthique local et de culture religieuse au 1^{er} cycle du secondaire

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES****10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES****11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES****12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

- 12.01 Réseau de fibres optiques : situation financière de Dixon
- 12.02 Demande de licence de télécommunicateur non dominant

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

- 14.01 Financement du transport scolaire
- 14.02 Étude en souscription pour les commissions scolaires
- 14.03 Rencontre des présidents – directeurs généraux le 12 mars 2004
- 14.04 Conseil général les 12 et 13 mars 2004

15.0 COMITÉ DE PARENTS**16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

- 16.01 Organigramme (**sujet ajouté**)

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Correspondance de la Commission scolaire

- Les « late bus » à l'école Louis-Philippe-Paré
- Lettre au CLSC de Châteauguay sur une demande d'appui à la Commission scolaire
- Médailles de la CSDGS aux Olympiades de la formation professionnelle
- Comité culturel de la MRC Roussillon – Représentation de la Commission scolaire

18.02 Correspondance du MEQ

- Lettre du ministre de l'Éducation concernant le report de l'application du programme Éthique et culture religieuse

18.03 Correspondance régionale

- Session régionale de perfectionnement organisée par le RCSM le 20 mars 2004
- Procès-verbaux RCSM
- Lancement du Fonds régional d'investissement jeunesse en Montérégie

18.04 Activités et événements – Mars et avril 2004

18.05 Fonctionnement du conseil des commissaires – Documentation pour la séance de travail du 1^{er} mai 2004 (documentation sur place)

18.06 Conférence du Grand Chef Joseph Tokwiro Norton à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châteauguay le 18 février 2004

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs et la directrice générale, Madame Susan Tremblay, présentent un état de situation sur chacun des dossiers.

1. Plan stratégique de la Commission scolaire : projet d'orientations et d'objectifs

Ce sujet est à l'ordre du jour.

2. Comité culturel de la MRC Roussillon

Une lettre a été envoyée à la MRC et est déposée à 18.08. Ce sujet est terminé.

3. Vente de terrains à Sainte-Catherine

En suivi.

4. Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay et implantation d'un bureau d'information touristique

Ce sujet est terminé.

5. Conférence Régionale des Élus – Secteur Ouest

Il y aurait deux postes pour l'éducation dans le secteur Ouest.

6. Académie Langlois à Hemmingford – Résultats des démarches

En suivi.

7. Protocole d'entente avec les villes

Ce sujet est à l'ordre du jour.

8. Demande d'appui – Organismes du réseau de la santé et des services sociaux du secteur Ouest

Une lettre a été envoyée au directeur général du CLSC de Châteauguay et est déposée à 18.01. Ce sujet est terminé.

9. Politique de fermeture des établissements – Tempêtes

En suivi.

10. Fonctionnement du conseil des commissaires : Organisation de l'activité du 1^{er} mai 2004

Documents remis sur place par la directrice générale.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 10 FÉVRIER 2004

C.C.-1494-03-04

- DISPENSATION

CONSIDÉRANT l'article 170 de la LIP qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 10 février 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1495-03-04

- APPROBATION

Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, apporte des précisions au point 16.03 – École Louis-Cyr – Programme Sport-Études.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 10 février 2004 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1496-03-04

6.02 PRIX D'EXCELLENCE 2004 DE LA FCSQ – CANDIDATURE DE LA COMMISSION SCOLAIRE – Catégorie « Innovation pédagogique »

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le projet suggéré au niveau provincial (École de la Magdeleine) au niveau du Prix d'excellence 2003-2004 de la FCSQ.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que le projet « Prix d'excellence 2003-2004 » de la Commission scolaire (L'expérience Édulinux dans un contexte de partenariat entre l'école de la Magdeleine, la Commission scolaire et la Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke) soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1497-03-04

6.03 ORDRE DU MÉRITE EN RÉGION – RCSM – CANDIDATURE DE LA COMMISSION SCOLAIRE (Catégorie : Niveau local)

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, présente le projet suggéré pour le Prix partenariat du RCSM.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que le projet « Prix partenariat du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) » de la Commission scolaire soit approuvé tel que présenté (Réalisation d'un album photos-vidéo sur CD dans le cadre d'une activité éducative intégrant les technologies de l'information et des communications et le développement des compétences transversales).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1498-03-04

6.04 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC
Assemblée générale les 14 et 15 mai 2004 et Colloque sur les
ressources humaines les 13 et 14 mai 2004 – Désignation de délégués

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que **Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs** et **Madame Linda Crevier**, respectivement présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif, soient désignées à titre de représentantes à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 14 et 15 mai 2004 et au colloque sur les ressources humaines les 13 et 14 mai 2004 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1499-03-04

**FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –
Assemblée générale et Colloque sur les ressources humaines –
Détermination des délégués (Tirage au sort)**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

qu'un tirage au sort soit effectué afin d'identifier la liste des personnes qui seront mises en candidature pour participer à l'assemblée générale et au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1500-03-04

**FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –
Assemblée générale et Colloque sur les ressources humaines –
Détermination des délégués (Tirage au sort)**

6.04.01 Assemblée générale les 14 & 15 mai 2004 – Détermination des délégués

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.5.1) des règlements sur la délégation;

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la FCSQ les 14 et 15 mai 2004;

CONSIDÉRANT que la clientèle scolaire 2003-2004 a été établie à 23 890 selon les données officielles du MEQ;

CONSIDÉRANT les règles de la FCSQ prévoyant dans ce cas sept (7) délégués à leur assemblée générale;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs, commissaire et Madame Linda Crevier, commissaire, ont été désignées comme représentantes à l'assemblée générale de la FCSQ les 14 et 15 mai 2004 et au colloque sur les ressources humaines les 13 et 14 mai 2004;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués à l'assemblée générale les 14 et 15 mai 2004 :

Madame Claudine Caron-Lavigueur
Madame Solange Couture-Dubé
Madame Linda Crevier
Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs
Monsieur Jean-Pierre Bélair
Monsieur Yves Garand
Monsieur Guy Sylvain

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1501-03-04

Assemblée générale les 14 & 15 mai 2004 – Détermination des délégués substitués

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix des commissaires suivants à titre de délégués substitués à l'assemblée générale de la FCSQ les 14 et 15 mai 2004 :

Délégués	Délégués substitués
M ^{me} Claudine Caron-Lavigueur	M. André Dugas
M ^{me} Solange Couture-Dubé	M ^{me} Claudette Labre-Do
M ^{me} Linda Crevier	M ^{me} Micheline Patenaude-Fortin
M ^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs	M ^{me} Pascale Godin
M. Jean-Pierre Bélair	M. André Dugas
M. Yves Garand	M ^{me} Claudette Labre-Do
M. Guy Sylvain	M ^{me} Micheline Patenaude-Fortin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1502-03-04

6.04.02

COLLOQUE SUR LES RESSOURCES HUMAINES LES 13 & 14 MAI 2004 – Détermination du nombre de représentants

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.5.1) des règlements sur la délégation;

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque de la FCSQ sur les ressources humaines les 13 et 14 mai 2004;

CONSIDÉRANT que ce colloque se tiendra à Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à **neuf (9)** le nombre de représentants au Colloque de la FCSQ sur les ressources humaines les 13 et 14 mai 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1503-03-04

COLLOQUE SUR LES RESSOURCES HUMAINES LES 13 & 14 MAI 2004 – Désignation des représentants

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.5.1) des règlements sur la délégation;

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque de la FCSQ sur les ressources humaines les 13 et 14 mai 2004;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs, commissaire et Madame Linda Crevier, commissaire ont déjà été proposées à titre de représentantes au colloque de la FCSQ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de représentants au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir :

- Madame Claudine Caron-Lavigueur
- Madame Solange Couture-Dubé
- Madame Linda Crevier
- Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs
- Madame Claudette Labre-Do
- Madame Micheline Patenaude-Fortin
- Monsieur Jean-Pierre Bélair
- Monsieur Yves Garand
- Monsieur Guy Sylvain

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1504-03-04

COLLOQUE SUR LES RESSOURCES HUMAINES LES 13 & 14 MAI 2004– Ajout de deux représentants

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, d'augmenter de deux (2) personnes le nombre de commissaires pouvant assister au Colloque de la FCSQ les 13 & 14 mai 2004.

Et que ces deux personnes soient :

Madame Pascale Godin
Monsieur Alban Synnott

ONT VOTÉ POUR : 20 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.05 COMITÉ « PROGRAMME DE RECONNAISSANCE 2003-2004 » - DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES

La présidente, Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présente le dossier.

C.C.-1505-03-04

1^{er} membre

CONSIDÉRANT la composition du comité « Reconnaissance » décrite dans les « Mécanismes de participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries » à savoir : la présidence de la Commission scolaire, deux commissaires, un commissaire substitut, de même qu'un représentant de la Direction générale et un représentant du Service du secrétariat général et de l'information;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que **Madame Solange Couture-Dubé**, commissaire, soit désignée membre du comité « Programme de Reconnaissance » pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1506-03-04

2^e membre

CONSIDÉRANT la composition du comité « Reconnaissance » décrite dans les « Mécanismes de participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries » à savoir : la présidence de la Commission scolaire, deux commissaires, un commissaire substitut, de même qu'un représentant de la Direction générale et un représentant du Service du secrétariat général et de l'information;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que **Madame Micheline Patenaude-Fortin**, commissaire, soit désignée membre du comité « Programme de Reconnaissance » pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1507-03-04

Membre substitut

CONSIDÉRANT la composition du comité « Reconnaissance » décrite dans les « Mécanismes de participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries » à savoir : la présidence de la Commission scolaire, deux commissaires, un commissaire substitut, de même qu'un représentant de la Direction générale et un

représentant du Service du secrétariat général et de l'information;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que **Madame Margot Pagé**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité « Programme de Reconnaissance » pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1508-03-04

6.06 PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE : ADOPTION

La directrice générale présente le dossier. Elle répond à des questions. Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, fait de même. Le conseil des commissaires souhaite voir ajouter une référence quant à l'importance de l'activité sportive.

CONSIDÉRANT la démarche d'élaboration du projet de plan stratégique de la Commission scolaire, réalisée de janvier 2003 à octobre 2003;

CONSIDÉRANT le processus de consultation réalisé à l'automne 2003;

CONSIDÉRANT les obligations de la Loi sur l'instruction publique au regard du contenu d'un plan stratégique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire, et résolu,

que le plan stratégique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries 2004-2007, version amendée du 10 mars 2004, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1509-03-04

PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE - Félicitations

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

qu'une motion de félicitations soit adressée à la Direction générale et à tous les collaborateurs qui ont participé à la réalisation de cette démarche en vue de doter la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'un plan stratégique pour les trois prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.07 RENOUVELLEMENT DES PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS : ÉTAT DE SITUATION

Monsieur Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier. Il informe les membres que toutes les ententes devraient être signées par les municipalités avant la fin du mois d'avril. Il répond à des questions, notamment sur l'entente avec la ville de Sainte-Catherine.

À la demande du conseil des commissaires, notamment pour les nouveaux membres, l'historique de ce dossier sera présenté lors d'un prochain comité plénier.

6.08 DEMANDE DE DÉROGATION – ARTICLES 13 ET 42 DE LA LIP – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier à nouveau. La directrice générale et la présidente complètent.

C.C.-1510-03-04

POSSIBILITÉ POUR UN CONJOINT DE FAIT DE SIÉGER EN TANT QUE PARENT

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que la personne qui est présentement visée par la demande de démission du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean, pour des raisons d'inéligibilité ou d'inhabilité (conjoint de fait et non titulaire de l'autorité parentale), puisse continuer à siéger au conseil d'établissement comme parent, tant que la Commission scolaire n'aura pas reçu un autre avis légal sur la question.

LE VOTE EST DEMANDÉ SUR LA PROPOSITION DE M^{ME} COUTURE-DUBÉ

C.C.-1511-03-04

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

qu'un vote soit pris sur la proposition de M^{me} Couture-Dubé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

LE VOTE SE PREND ENSUITE SUR LA PROPOSITION DE MADAME COUTURE-DUBÉ. LE RÉSULTAT SE LIT COMME SUIT :

ONT VOTÉ POUR : 3 commissaires
ABSTENTION : 2 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 16 commissaires

LA PROPOSITION C.C.-1510-03-04 EST DONC REJETÉE À LA MAJORITÉ

RETOUR DE DISCUSSION SUR LE PROJET DE RÉOLUTION INITIAL

C.C.-1512-03-04

CONJOINTS DE FAIT - ARTICLES 13 ET 42 DE LA LIP – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la Commission scolaire demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec d'appuyer ses démarches en vue d'élargir la participation des conjoints de fait, même s'ils ne sont pas titulaires de l'autorité parentale, aux membres des conseils d'établissement en tant que représentants des parents sur les conseils d'établissement;

et que la Commission scolaire appuie le comité de parents pour qu'il intervienne auprès de la Fédération des comités de parents du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MADAME LISE BEAUCHAMP-BRISSON, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE

MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 DEMANDES D'EXPULSION

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond à des questions.

C.C.-1513-03-04

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1514-03-04

LEVÉE DU HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1515-03-04

7.01a DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5462510

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche 5462510 de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2003-2004 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1516-03-04

7.01b DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5491089

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche 5491089 de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2003-2004 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1517-03-04

7.01c DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5375365

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche 5375365 de l'école Armand-Frappier pour l'année scolaire 2003-2004 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1518-03-04

7.01d DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5196605

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche 5196605 de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2003-2004 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1519-03-04

7.01e DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5058383

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche 5058383 de l'école Louis-Cyr pour l'année scolaire 2003-2004 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1520-03-04

7.01f DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5196464

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT le non-respect du contrat signé par l'élève et ses parents et devant la gravité des gestes posés.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche 5196464 de toutes les écoles de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2003-2004 et de s'assurer d'un suivi par les Centres jeunesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1520a-03-04

DEMANDE D'EXPULSION – SUJET 7.01f - Destruction de documents

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les documents portant le numéro 7.01f soient récupérés et détruits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1521-03-04

7.01 g PROCÉDURE D'EXPULSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT la gravité des actes posés par l'élève 5438247 envers le personnel et les élèves de l'école Louis-Philippe-Paré le matin du lundi 16 février 2004;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir permettant à une direction d'école de suspendre un élève pour cause juste et suffisante pour une période n'excédant pas 10 jours;

CONSIDÉRANT qu'une suspension a été servie à l'élève 5438247 du 17 février 2004 au 10 mars 2004 par la direction de l'école fréquentée par l'élève (école du Tournant);

CONSIDÉRANT l'article 242 de la LIP prévoyant qu' « à la demande d'un directeur d'école, pour une cause juste et suffisante et après avoir donné à l'élève et à ses parents l'occasion d'être entendus, inscrire un élève dans une autre école ou l'expulser de ses écoles; dans ce dernier cas, elle le signale au directeur de la protection de la jeunesse »;

CONSIDÉRANT l'incarcération actuelle de l'élève 5438247;

CONSIDÉRANT que la présence de cet élève dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

représente une contrainte excessive, laquelle dépasse largement les moyens éducatifs et d'encadrement dont disposent ses établissements;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires prennent acte de la demande d'expulsion de l'école du Tournant de l'élève 5438247;
que la Commission scolaire amorce les procédures requises en vue d'expulser l'élève 5438247 de ses écoles et de ses services selon l'article 242 de la LIP et qu'à ce titre, elle offre au parent et à l'élève visé d'être entendus s'ils le désirent;

que la suspension de l'élève 5438247 soit prolongée jusqu'à la prise de décision finale du conseil des commissaires, laquelle viendra après que tous les éléments judiciaires seront connus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1521a-03-04

PROCÉDURE D'EXPULSION – Sujet 7.01.g - Destruction de documents

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

que les documents portant le numéro 7.01g soient récupérés et détruits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1522-03-04

7.02 ÉCOLE DES TIMONIERIS – RÉCUPÉRATION DE LA JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CONDITIONNELLE DU 29 MARS 2004

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le statut particulier de l'école des Timoniers comme école désignée de notre Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'envergure du projet et son lien avec le projet éducatif de l'école;

CONSIDÉRANT l'importance de susciter la mobilisation du personnel dès maintenant pour une préparation adéquate en 2003-2004 et une application réussie en 2004-2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

d'accepter la demande de dérogation au calendrier scolaire de l'école des Timoniers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1523-03-04

7.03 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ – REMPLACEMENT DES PROGRAMMES CONFESIONNELS MINISTÉRIELS PAR UN PROGRAMME D'ÉTUDES D'ÉTHIQUE LOCAL ET DE CULTURE RELIGIEUSE AU 1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires appuient la demande de dérogation de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES : SITUATION FINANCIÈRE DE DIXON

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier. Il répond à des questions.

C.C.-1524-03-04

12.02 DEMANDE DE LICENCE DE TÉLÉCOMMUNICATEUR NON DOMINANT

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la faillite de la Société Réseau Dixon inc. qui était le constructeur pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins d'utilisation du réseau de fibres optiques par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

d'autoriser la Commission scolaire à faire une demande pour obtenir une licence de télécommunicateur non dominant auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

Compte tenu de l'heure, la séance est ajournée à partir du point 13.

C.C.-1525-03-04

19.0 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

À 00 h 02,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la séance ordinaire du 16 mars 2004 soit ajournée au mardi 23 mars 2004 à 19 heures à l'école Jacques-Leber.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général

A.13.02
D:\Textes\Cc\2003-2004\Procès-verbaux\2004-03-16.doc